

ASSEMBLÉE NATIONALE7 mai 2015

PROTECTION DE L'ENFANT - (N° 2744)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 31

présenté par
M. Jean-Louis Dumont

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 2, supprimer le mot :

« national ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Nombre de textes juridiques évoquent partiellement les enfants et l'enfance, quasiment tous les codes traitent d'une facette du sujet sans que jamais la question de l'enfant et de l'enfance ne soit abordée dans sa globalité.

Cet éparpillement législatif accumulé au fil du temps trahit une absence de vision globale et réfléchie sur la question de l'enfance.

Un code de l'enfance est réclamé depuis des années par l'ensemble des professionnels, pour une meilleure lisibilité.